

Compte-rendu Comité de voisinage numéro 8

19 DÉCEMBRE 2017

Compte-rendu validé le 29 mars 2018

Collège habitants :

Margaux MILESI, Elisabeth CARTERON, Pascal KAZIAN, Fabrice PLANCHON, Thomas SZLAMOWICZ, Elfie COMIN, Jean DE PALLUEL, Pierre COULOGNER.

Collège institutions et entreprises locales :

Emilie JOUCLAS, Jérôme PONCEYRI, Daniel DAUPHANT, Marc BLOTTIERE, Amaury LOMBARD, Marcel GRAU, Justine ROQUESALANE, Didier CHAGOT, Claire LAURAS.

Collège élus et préfecture :

Anne SOUYRIS, Alexandra CORDEBARD, Stéphane BRIBARD, Paul SIMONDON, Sylvain RAIFAUD, Dante BASSINO, Deborah PAWLIK, Élise FAJGELES, Michel DELPUECH, Damien VALLOT, Mathieu ORSI, Serge QUILICHINI, Serge BOULANGER.

Collège associations et institutions toxicomanie/santé :

Elisabeth AVRIL, Céline DEBAULIEU, Karim TOUZANI, Marie JAUFFRET-ROUSTIDE, Candy JANGAL, Malo de BAZELAIRE, Olivier ANDRE, Gilles ECHARDOUR, Sylvia NGUYEN DANG, Delphine VILAIN, Grégoire CLEIREC, Carmen BACH, Isabelle JEANNES, Émilie LENARDUZZI, Pierre LEYRIT, Léon GOMBEROFF, Catherine PEQUARD.

ORDRE DU JOUR

- I. Introduction et validation du précédent compte rendu3
- II. Point de situation sur la physionomie de l'espace public.....6
- III. Point de situation sur l'espace Gaïa : fonctionnement au quotidien (gestion de la salle, organisation des maraudes) et évolutions récentes ou prévues8

La séance est ouverte à 18 heures 15.

I. Introduction et validation du précédent compte rendu

Alexandra CORDEBARD ouvre la huitième réunion du Comité de voisinage. Elle remercie l'ensemble des représentants des organismes, collectifs et institutions, pour leur présence. Elle indique qu'elle préside ce comité pour la première fois, et que l'objectif de l'espace Gaïa étant également d'améliorer le cadre de vie des riverains, elle comprend leur impatience et la partage.

Le préfet Michel DELPUECH prend ensuite la parole. Il remercie l'ensemble des représentants pour leur présence. Il indique que c'est la première fois qu'il assiste à cette réunion du comité de voisinage de la « Salle de consommation à moindre risque » (SCMR).

Il précise tout d'abord que pour les pouvoirs publics de l'Etat, cette salle est un outil de santé publique tout à fait pertinent. Il salue en ce sens le travail de l'association Gaïa. Depuis son ouverture, en octobre 2016, la salle accueille un nombre important de toxicomanes – environ 165 passages par jour, avec des pics à hauteur de 200, ce qui souligne l'importance de l'activité – qui consommaient auparavant dans l'espace public, dans des halls d'immeubles, des sanitaires de la gare du nord, etc. et ce dans des conditions sanitaires déplorables. En ce sens, c'est évident, la salle remplit son objectif.

Parce que cette salle est un outil de santé publique novateur utile, il pose la question : doit-on ignorer pour autant le fait que sa présence, pour des raisons qui tiennent à son inscription dans son environnement immédiat, pose un certain nombre de difficultés. Evidemment non. Ces difficultés sont réelles, les riverains y sont confrontés au quotidien, nul ne peut les contester à moins d'être dans le déni de réalité. Il ne faut donc pas minorer les problèmes, mais au contraire les identifier clairement, sereinement, pour mieux les résoudre.

C'est pourquoi il y a quelques semaines de cela, il s'est rendu sur place, incognito, en fin de journée, et a parcouru les abords pendant un peu plus d'une heure et demie, pour évaluer la situation. Il a mesuré la situation en échangeant avec des riverains et a vu la réalité de certaines situations et de comportements qu'ils ont à subir. Il souhaite que l'échange de ce soir nous aide collectivement, avec Madame la Maire, à y apporter de bonnes réponses.

Il rappelle, pour commencer, que la réglementation doit être respectée. Ainsi, la consommation de produits psychoactifs n'est autorisée qu'à l'intérieur de la salle. Toute consommation à l'extérieur est prohibée. C'est aussi pour cela qu'a été mis fin à la distribution des kits de réduction des risques à l'entrée de la salle au printemps dernier car elle attirait des usagers inhaleurs qui repartaient par la suite pour consommer dans l'espace public.

Le préfet rappelle ensuite la politique pénale définie par le procureur de la République de Paris, et notamment que la détention de faibles quantités de stupéfiants – deux grammes pour la cocaïne et l'héroïne, ainsi que les médicaments sur ordonnance – est tolérée dans un périmètre restreint, autour de la salle, entre le boulevard de la Chapelle, la rue de Maubeuge et le boulevard Magenta. Ce cadre juridique fixé doit être respecté.

Deux phénomènes, selon lui, sont à l'origine des nuisances constatées dans l'espace public. D'une part, certains usagers se livrent à des activités illicites, dans le voisinage, pour se procurer l'argent nécessaire à leur consommation, et d'autre part, certains consomment encore sur la voie publique. Ces situations font l'objet d'une vigilance accrue des forces de l'ordre, pouvant amener à des gardes à vue. Plus de 1 380 opérations ont été effectuées depuis octobre 2016, avec 5 600 personnes contrôlées, 99 interpellations pour consommation de stupéfiants dans l'espace public, 15 interpellations pour trafic, et la réorientation vers la salle de 1 260 personnes qui se trouvaient en possession de stupéfiants au sein de l'espace indiqué.

Le préfet souligne ainsi la présence des forces de l'ordre sur le terrain, au premier chef des équipes du commissariat du 10^{ème}, pleinement mobilisées. Des patrouilles quotidiennes sont présentes, ainsi que des points de surveillance statiques aux alentours de la salle. Chaque jour un équipage à vélo est ainsi présent entre 10 et 18 heures, ainsi qu'une équipe de la brigade spécialisée de terrain, entre 14h30 et 21 heures. Les effectifs de cette dernière ont été renforcés pour faire face à la multiplication des points de vente à la sauvette dans le secteur sur le boulevard de La Chapelle. Par ailleurs, afin d'améliorer la présence et la réactivité policières, il souhaite développer les techniques de vidéoprotection en temps réel, relayé dans nos commissariats d'arrondissement, et des vidéo-patrouilles.

Il confirme cependant qu'il s'agit de faire mieux. En ce sens, il assiste à ce comité de voisinage pour signaler que les consommateurs de crack notamment, doivent être pris en charge de manière adaptée par les pouvoirs publics et éloignés du site. Enfin, il convie l'autorité municipale, l'association concernée, avec les forces de l'ordre, à améliorer les maraudes, la propreté, la rapidité des interventions dans le quartier, pour la reconquête de l'espace public. Il souhaite ainsi mettre en œuvre les améliorations qui seront évoquées lors de ce comité, et engager les actions nécessaires, dès lors qu'elles seront possibles.

Alexandra CORDEBARD propose la validation de l'ordre du jour.

Stéphane BRIBARD signale qu'une demande de correction a été indiquée en rouge, dans le document.

En l'absence de remarque, le compte-rendu est validé.

II. Point de situation sur la physionomie de l'espace public

Pierre COULOGNER souhaite que les organismes en charge de l'addiction aux drogues abordent devant le comité le problème de l'accoutumance. Les toxicomanes pourraient avoir le désir de s'approprier la salle pour conforter leur dépendance et aller vers des drogues plus dures. Par ailleurs, en dehors des horaires d'ouverture, les consommateurs continuent de s'injecter dans le quartier.

Il enjoint le comité à être suivi d'effets. Les documents concernant les travaux de barreaudage, prévu par Indigo, n'ont pas été joints au compte-rendu du 3 octobre, comme Rémi FÉRAUD l'avait annoncé. Par ailleurs, il souhaite connaître l'avancement de l'action menée par les mairies auprès des Monuments de France, pour accélérer l'installation desdits travaux.

Enfin, dans l'attente du déplacement de cette salle dans une zone sans riverains, comme à Strasbourg, il réclame l'application des mesures correctives remises à Alexandra CORDEBARD après la marche citoyenne du 25 novembre : la suppression de la sanisette de la rue Ambroise Paré, l'encagement des entrées de parking Indigo, des maraudes efficaces de la part de Gaïa pour supprimer la consommation dans la rue et éduquer les populations concernées au respect du voisinage, une présence policière permanente aux abords de la salle, une action préventive auprès des scolaires, le nettoyage soutenu des rues voisines, etc.

Le comité de voisinage doit être plus à l'écoute de la population locale, pour ne pas tomber dans le déni de réalité. Par ailleurs, la pose de deux boîtes de récupération de seringues, au niveau du square Cavallé-Coll, montre bien que ce lieu est une prolongation des nuisances occasionnées par la salle. Gaïa devrait mieux informer les usagers de leur présence, des seringues ayant été découvertes ailleurs dans le quartier, après leur pose. Il souhaite également que le cryptogramme indiquant leur dangerosité soit mieux adapté aux enfants, ou que d'autres solutions soient trouvées.

Jean De PALLUEL déclare prendre le relais de Ruth GROSRICHARD qui ne peut être là ce soir et qui donne quelques positions. Il indique d'abord qu'un montage photo et vidéo avait été prévu pour montrer ce qui se passe sur le terrain, mais qu'on ne leur pas accordé le droit de le montrer au motif que les images seraient dégradantes. Il y voit un déni de démocratie.

En outre, il signale avoir demandé un bilan de la salle, qui leur avait été promis après un an de fonctionnement, et que celui-ci ne leur a toujours pas été présenté. Aussi, il souhaite en prendre connaissance lors de la prochaine réunion, et qu'il soit effectué par des personnes indépendantes, neutres et objectives. En effet, la personne chargée de le rédiger, Marie JAUFFRET-ROUSTIDE, salariée de l'INSERM, a vu sa recherche financée par la MILDECA, opérateur institutionnel de la salle. Par ailleurs, même s'il ne l'a pas constaté personnellement, mais cela lui a été rapporté, il souligne qu'elle est totalement silencieuse depuis que ce comité se réunit, alors qu'elle ne cache pas ses positions idéologiquement favorables à la salle dans les médias. Il repose donc la question de l'indépendance et la neutralité.

Thomas SLAMOWICZ, père de trois enfants, dans le quartier depuis quatre ans, est marié à une femme qui y a passé son enfance. Trois ans avant l'ouverture, il n'a vu aucune seringue rue Ambroise Paré et rue Saint Vincent de Paul, et une seule injection. Il s'insurge contre l'idée que le quartier était une jungle avant l'ouverture de la salle. Ce n'était pas parfait, mais il n'y avait pas de drogués partout.

Il énumère ensuite les quatre shoots qu'il a vus ces dernières semaines. Des drogues lui ont été proposées, devant ses enfants. Les dealers vendent à la vue et au su de tous. La prostitution se développe, dans les halls d'immeubles, la sanisette, les Autolib's. Les drogués et les dealers touchent jusqu'aux enfants. Les invectives sont continues. Les vitrines sont fracturées. Il a ainsi recensé 87 incidents, photos à l'appui, depuis le 31 août, qui sont devenus le quotidien du quartier. La situation n'était pas du tout comparable avant l'ouverture de la salle.

Élisabeth CARTERON, présidente de l'association Action Barbès, prend ensuite la parole, pour souligner la nécessité d'être concis durant le comité. Elle proteste contre le fait qu'il n'y avait pas de seringues avant l'installation de la salle, et évoque des phénomènes nouveaux, tels que les flux migratoires et les mineurs isolés, qui augmentent les problèmes dans le quartier. Les voitures Autolib's, comme celles de la rue St Vincent de Paul, sont souvent occupées par des publics variés ; par exemple celles de la rue Guy Patin sont occupées par des mineurs isolés marocains et non par des toxicomanes.

L'assemblée générale de l'association, tenue en novembre, a fait entendre des voix non pas contre la salle mais sur le fait que le contrat n'avait pas été rempli, concernant l'amélioration de la situation dans le quartier. Par ailleurs, elle réitère la nécessité d'en ouvrir d'autres, à Paris ou en banlieue, vu qu'une salle pour 12 millions d'habitants lui semble insuffisante.

Déborah PAWLIK confirme qu'en un an de réunions, chacun répète toujours les mêmes choses sans que des avancées ou des aménagements soient réalisés. Concernant par exemple les Autolib's, elle avait réclamé la présence d'un représentant lors du comité, hors celui-ci n'y a toujours pas été invité.

Elle remercie le préfet de son intervention, proche de la réalité. Elle regrette que tout le monde n'entende pas les problèmes posés par cette salle, tels qu'ils sont évoqués par les habitants. Par ailleurs, elle attend également le bilan promis et pas uniquement les chiffres de fréquentation présentés par Gaïa, ainsi que des indications sur le nombre de personnes orientées vers des services qui les aident à sortir de la dépendance.

Déborah PAWLIK déplore le fait que les riverains n'aient pu diffuser leurs images, tout comme Gaïa communique ses chiffres. Si ce comité a été mis en place pour assurer un suivi efficace des

équipements et des structures, en matière de contrôle, elle réclame aujourd'hui une présence policière constante sur le terrain. Au bout d'un an, elle attend autre chose qu'une communication et une promotion de l'équipement en question, mais un vrai changement pour le quartier.

Élise FAJGELES indique qu'elle a pu rencontrer des habitants mécontents à l'automne, et qu'il est bon qu'ils puissent s'exprimer ce soir. Concernant les objectifs de la salle, elle confirme ce qu'en a dit le préfet. Il s'agit bien, d'une part, d'une question de santé publique, de la diminution des risques, et d'autre part d'une question de gestion de l'espace public de ce quartier, elle en a connu elle-même pendant de longues années les caractéristiques. Les réponses apportées quant à la sécurité sont bonnes. Ainsi, l'augmentation des effectifs et la création d'une police de sécurité du quotidien, en lien avec le voisinage, annoncées par le ministre de l'Intérieur, lui semblent aller dans la bonne direction, mais il devrait être possible d'aller plus loin, en termes de réduction des risques et d'accompagnement. Il serait ainsi nécessaire, outre les chiffres de la police ou ceux de la fréquentation de la salle, d'avoir des données plus claires sur les sujets d'accompagnements notamment.

Concernant la demande d'une deuxième salle, elle y est favorable, mais aucun projet n'est aujourd'hui porté par une association. Aussi, elle souhaite étudier les structures alternatives d'accompagnement, sans que cela soit nécessairement une salle de consommation, pour que la SCMR du X^e cesse d'être vue comme l'unique lieu traitant de toutes les problématiques.

Pascale KAZIAN, du collectif Parents SCMR 75, s'exprime à son tour pour signaler que ce dispositif réunit des parents d'élèves, élus à des conseils d'école et participant à l'administration de certains établissements. Leur propos n'est pas de remettre en cause l'existence de la salle et son emplacement, vu que les consommateurs de drogue sont depuis longtemps implantés dans le quartier. La déplacer mettrait en danger des populations déjà fragilisées. Son propos est donc ce soir de faire rimer santé publique et tranquillité, afin de rassurer les riverains et intégrer la SCMR dans cette zone résidentielle.

Si le collectif a déjà plaidé pour le réaménagement spatial de la rue Ambroise Paré et la création d'une médiation dans le quartier, elle souhaite aujourd'hui plaider pour plus de médiation et la création de nouvelles SCMR. Elle fait part des tensions qui existent entre riverains et usagers. Ces derniers sont parfois stigmatisés, provoqués, puis photographiés, leurs images faisant le tour des réseaux sociaux. Cela va à l'encontre des idéaux humanistes du collectif. Cette escalade, qui se retrouve jusque dans les débats du comité, met en danger le projet ambitieux de la salle, qui doit être porté par d'autres arrondissements, comme le XVIII^e et la Mairie de Paris.

Aussi au nom du collectif des Parents, Pascale KAZIAN propose d'ouvrir d'autres salles, pour délester celle du X^e, et prendre en compte la recrudescence de la consommation de crack dans le quartier. Elle se dit réjouie du vote de la mairie de Paris en faveur de l'ouverture d'une nouvelle salle. La rue est un bien à partager entre usagers et riverains, mais tout doit être mis en œuvre pour que le bien-être des uns et la tranquillité des autres soient respectés. Les usagers auraient le plus à pâtir de l'échec de la salle.

Alexandra CORDEBARD remercie les intervenants. Concernant la question de la propreté, elle s'est attelée, depuis sa récente prise de fonction, à redoubler d'efforts dans le quartier. L'installation de la brigade de lutte contre les incivilités dans le X^e, permettra ainsi, avec les services de police, de travailler plus en profondeur sur cette question. Par ailleurs, elle souhaite, comme les autorités de l'État et l'association Gaïa, apaiser l'espace public aux alentours de la salle.

Anne SOUYRIS, adjointe à la Maire de Paris chargée de la santé et des relations avec l'AP-HP, remercie notamment la dernière intervenante. Elle vit depuis 25 ans dans le quartier et confirme que la scène de consommation de drogue a toujours été présente dans le quartier. Depuis ce

temps, un maillage a été réalisé dans le XVIII^e, le X^e et le XIX^e, avec des centres de prise en charge pour les usagers de drogue. La réduction des risques a en effet du mal à trouver sa place dans le maillage des soins en France. Avant la mise en place d'une politique de réduction des risques, soit on sortait de l'usage des drogues et on était alors pris en charge, soit on en sortait pas et on n'était pas pris en charge, ce qui a conduit à l'époque du SIDA à un total de 80% des usagers contaminés par le VIH, contre 1 à 2% aujourd'hui. La réussite de cette politique est donc claire.

Elle précise que l'important n'est pas d'avoir des chiffres sur les salles de consommation et sur ceux qui sortent de l'usage de drogue, car le premier objectif est d'orienter ces usagers vers les soins, dont ils se sont depuis longtemps éloignés. La salle ne supprime pas les usagers de drogues ni les seringues, mais elle enclenche quelque chose, pour des populations en déshérence.

Elle souhaite l'installation d'autres salles. Elle y travaille en tant qu'adjointe, avec des partenaires tels que l'ARS et la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques de Seine Saint Denis et Paris. C'est lent, mais utile. En un an de réunions, le comité a permis d'améliorer la situation.

Elle souligne le nécessaire renforcement du maillage, à travers des CAARUD ou d'autres salles, celui des maraudes sociales, pour une meilleure prise en charge des usagers, dont les problématiques ne concernent pas uniquement l'usage de drogues mais aussi le logement, etc. Par ailleurs, l'on voit que si le XVIII^e est plus concerné par le crack, c'est moins le cas une fois passé le périphérique. Il s'agit donc d'être précis.

Un comité de pilotage parisien est prévu pour février, afin de définir des axes de travail pour la prochaine période. L'évolution est lente, mais travailler avec tous les acteurs est quelque chose d'assez nouveau dans la culture nationale. Des propositions importantes ont été faites ce soir, le ramassage des seringues a été amélioré ; et ce quartier est aussi concerné par des actions autour d'autres sujets, comme pour la prise en charge des jeunes mineurs isolés d'origine marocaine, qui sont, eux aussi, des consommateurs de drogue.

Alexandra CORDEBARD prend la parole au sujet du square Cavallé-Coll. Fréquentant le quartier depuis sa jeunesse, elle indique que les usagers de drogue, dont des injecteurs, y sont présents depuis bien plus de 25 ans. Aussi, la présence de seringues dans ce jardin, bien avant l'ouverture de la salle, a amené les autorités à y installer des collecteurs, tout en sensibilisant les usagers. Il s'agit de prendre en compte la réalité. La fermeture des sanisettes, des parkings, etc., ne fera pas disparaître les toxicomanes, comme par magie. Il s'agit, dans le cadre d'un dialogue renforcé, de trouver des voies d'apaisement, et de rechercher des solutions pratiques, pour les usagers, et l'aménagement de l'espace public, afin que chacun puisse s'y retrouver.

Concernant le projet Indigo de sécurisation des entrées de parking, il a été demandé à l'opérateur de présenter ce projet aux personnes présentes dès qu'il sera terminé.

Thomas SLAMOWICZ fait remarquer qu'il a fallu plus d'un an pour obtenir les moyens nécessaires au ramassage des seringues. Il y a un problème de tempo. Par ailleurs, il demande qui s'occupe aujourd'hui de la prise en charge des usagers hors de la salle.

Déborah PAWLIK s'excuse de son départ. Elle se rend à une séance, au niveau régional, afin de débattre d'un amendement concernant justement la SCMR.

III. Point de situation sur l'espace Gaïa : fonctionnement au quotidien (gestion de la salle, organisation des maraudes) et évolutions récentes ou prévues

Élisabeth AVRIL, directrice de Gaïa, explique qu'il faudrait en effet peut-être des gens indépendants pour le bilan demandé si tout ce qu'elle peut dire est, à l'avance, mis en cause. Elle ne nie pas les problèmes et accepte que des personnes indépendantes viennent contrôler le travail au sein de la salle.

Elle rappelle qu'elle travaille depuis 30 ans avec les usagers de drogue dans ce quartier.

À l'époque de son installation dans le quartier, le CAARUD mobile de l'association accueillait 2800 personnes par an environ, et ce pendant dix ans. Ces chiffres ont été transmis régulièrement à l'ARS. Les injections de rue se faisaient dans la sanisette, entre les voitures, et au niveau de l'emprise SNCF, au 110, rue de Maubeuge, qui a fermé au moment de l'ouverture de la salle, les usagers se répartissant ensuite dans le quartier.

Il y a aujourd'hui 886 personnes inscrites dans la salle. La différence du nombre annuel d'usagers s'explique du fait que la SCMR ne prend pas en charge les usagers inhaleurs exclusifs. Concernant les usagers signalés sur la voie publique, il s'agit d'une dizaine de personnes avec d'importants troubles psychiatriques. Les maraudes sont effectuées trois heures par jour, sept jours sur sept, ce qui ne permet pas de répondre à toutes les demandes. D'autant que, même si un usager est amené à l'hôtel, il peut ressortir, et se retrouver ensuite sur les tweets de certains riverains.

Concernant ce qui se passe dans la salle, chaque passage implique une consommation. Il y a depuis l'ouverture, des consultations infirmières, des entretiens sociaux et des consultations médicales. Environ 20 usagers sont hospitalisés par mois, la moitié pour des questions somatiques, la moitié pour des problèmes de sevrage d'alcool ou de crack. Depuis peu, un psychiatre détaché de l'hôpital Fernand Widal intervient les lundis après-midi.

Pour ce qui concerne le crack, il y a entre 11 350 et 20 000 usagers de crack en France, la plupart se situant en région parisienne. Certains pays comme en Allemagne, à la gare de Francfort, ont des salles de consommation associées à des centres d'hébergement pour apporter des réponses plus pragmatiques, car la plupart des usagers sont SDF. Par ailleurs, elle signale la fermeture d'un CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogues) historique, porte de la Chapelle. Les usagers se sont depuis répandus un peu partout. Il s'agirait donc d'apporter des réponses plus concertées.

Elisabeth AVRIL confirme que les maraudes de Gaïa n'ont pas de pouvoir coercitif sur les usagers. Et que face à des situations liées à la maladie mentale, tout le monde se trouve de fait un peu démuné actuellement.

Karim TOUZANI prend la parole au sujet des maraudes. Il a commencé à travailler dans le quartier en 2010, avec Médecins du Monde, puis avec Gaïa à partir de 2013. Le travail de rue y a été relancé en 2014, avec une maraude pédestre ajoutée à l'antenne mobile (CAARUD).

Il distingue deux types de maraudes : la maraude de ramassage et la maraude tout court. La première est plus pédagogique. Elle permet de sensibiliser les usagers afin qu'ils ramassent seringues, bières, cartons et fioles de méthadone vides, quand ceux-ci se trouvent à quelques mètres d'une poubelle. Il s'agit d'un travail de fond. Cela permet aujourd'hui d'avoir beaucoup moins de seringues qu'avant. À cette époque, il y en avait sur les fenêtres de l'emprise SNCF, au niveau du parking Indigo de la rue Ambroise Paré, sous le métro aérien, etc., même si certaines voies, comme la rue Saint Vincent de Paul, étaient moins touchées.

Concernant les autres maraudes, il s'agit d'un travail de rue, qui n'a pas de caractère coercitif, qui oblige à une présence quotidienne pour permettre d'établir une relation de confiance avec les usagers pour les accompagner ensuite vers un mieux-être. Il s'agit donc d'un travail sur le long terme. La maraude ne supprime pas la consommation mais l'influence.

Si l'orientation en addictologie constitue par ailleurs l'un des objectifs du travail de rue, la drogue n'est pas, de loin, le seul problème des usagers. Ces derniers sont souvent SDF, ils souffrent de troubles psychiatriques, sont en grande précarité, parfois illettrés (ce qui rend plus difficile leur accès au RSA ou aux démarches Internet, ou angoisse ceux qui reçoivent des courriers d'huissiers), ont des codes sociaux différents, etc. L'important n'est donc pas seulement l'addictologie mais toutes les personnes avec qui il est nécessaire de travailler pour créer des liens. Il s'agit souvent de gens qui sont entièrement sortis du système de droit commun, et il faut ainsi les accompagner dans leurs démarches, au niveau de la CAF, de la domiciliation, de la sécurité sociale, etc.

Pour les problèmes psychiatriques, l'alliance thérapeutique, donc le lien, est fondamentale. La contrainte ne fonctionne pas. Il s'agit de créer un lien fort et sécurisant afin d'orienter l'utilisateur vers un système de prise en charge et les soins. En outre, 50% d'entre eux n'ont pas d'hébergement. Ce qui explique l'utilisation des Autolib's en tant qu'abri temporaire. Gaïa ne dispose que de très peu de possibilité d'hébergement en chambres d'hôtel.

Enfin, certains dealers eux-mêmes consommateurs demandent à cesser leur activité, qui est en fait un deal de survie.

Michel DELPUECH explique qu'il doit se rendre à une autre réunion. Il remercie les participants pour leurs témoignages et souhaite effectuer des recommandations concernant la méthode employée. Il ne sert à rien de faire le procès de principe de la salle. Il s'agit d'un outil de santé pertinent qui a vocation à se reproduire. Il invite donc les différents partenaires à aller les uns vers les autres, pour faire rimer santé et tranquillité publiques, en concentrant le travail sur les difficultés concrètes.

Le Préfet recommande ainsi de lister les difficultés afin de déterminer le rôle joué par chacun dans la recherche de solutions. Il souhaite qu'au prochain comité, le ton ait changé et soit plus apaisé. Cela serait mieux pour la salle et les habitants du quartier. Il serait même envisageable, peut-être, avec le Préfet de région, de débloquer des ressources supplémentaires.

Alexandra CORDEBARD souligne que lors de cette réunion, un certain nombre de besoins ont été exprimés, qui dépendent de la municipalité notamment, au sujet des aménagements, de la propreté et de l'engagement des services. Cependant, certains autres besoins ne pourront être satisfaits sans renfort, concernant par exemple les capacités de Gaïa en maraudes, et le fait que ces maraudes rencontrent des personnes qui ne sont pas concernées par l'action de la salle, tels que les consommateurs de crack non injecteurs.

Elle pense que ces moyens sont nécessaires et veut essayer de les obtenir, pour le X^e mais pas seulement. Elle souhaite également continuer à plaider, au niveau de la Ville et de l'État, pour l'ouverture d'autres SCMR, et pour que les autres structures existantes bénéficient d'horaires élargis. Elle demandera en ce sens à la députée, Élise FAJGELES, qu'elle porte cette parole auprès du législateur, pour dégager des moyens.

Alexandra CORDEBARD souligne également les différentes actions réalisées jusqu'à présent : il y a davantage de maraudes depuis le mois d'octobre, et un psychiatre intervient désormais dans la salle. Par ailleurs, elle souhaite aborder la question de l'hébergement, même si elle semble difficile. Et elle appelle de ses vœux la présence d'usagers à ces réunions, afin qu'ils puissent enrichir le débat de leur expérience.

Pour ce qui est de la communication, il n'est pas nécessaire selon elle de s'interpeller par réseaux sociaux interposés. Elle lira avec intérêt chacun des messages qui lui seront adressés, afin de discuter régulièrement, avec tous, dans un cadre moins tendu.

Enfin, Alexandra CORDEBARD s'engage à travailler sur tous ces sujets avec ses collègues de la Ville et de l'État, et en étroite collaboration avec la maire de Paris et ses adjoints.

Élisabeth AVRIL intervient sur la question de l'hébergement. Toutes leurs demandes auprès du SIAO sont restées lettre morte. Depuis 10 ans qu'elle propose des projets en partenariat avec d'autres associations, comme celui d'ouvrir ces lieux pendant la nuit, comme cela se fait à Montreuil, aucun n'a abouti. On ne peut demander à une association comme Gaïa de trouver toutes les solutions sans aide aucune.

M. Malo de BAZELAIRE, psychiatre à l'hôpital Fernand Widal, signale qu'il y a non seulement de plus en plus de personnes souffrant d'addictions sur le territoire concerné, mais également de plus en plus de personnes atteintes de maladie mentale. Il faut entre dix et quinze ans pour stabiliser ce type d'affections. Il s'agit donc d'un engagement sur le très long terme, pris par la société dans son ensemble, qui a décidé de ne plus fermer les yeux et d'isoler les malades dans des asiles. Il engage les personnes qui le souhaitent et ont des questions sur l'aspect psychiatrique à venir le voir à la salle tous les lundi après-midi.

Thomas SLAMOWICZ indique qu'il était important ce soir, pour les riverains, de faire comprendre que le centre de gravité s'était déplacé dans le quartier. Cela a été d'autant plus difficile qu'il était fait état, publiquement, d'une baisse de 60% du nombre de seringues, alors que les habitants n'en avaient jamais vu autant. La mairie a été coupable, à une époque, d'une minimisation de la situation.

Par ailleurs, le problème des seringues ayant mis un an à trouver une solution, il s'inquiète du délai nécessaire pour régler le problème des personnes s'injectant dans la rue, proposant de la drogue aux enfants, et des commerces qui périclitent.

Fabrice PLANCHON, restaurateur du 23 rue Saint-Vincent de Paul, a subi une baisse de 30% de son chiffre d'affaires. Il essaie de vendre son établissement depuis 2016, mais il n'a eu aucune proposition, à cause de l'environnement. Le deal se fait en face de son restaurant. Il y a des vols à l'arrachée tous les jours. Il doit interdire l'accès de son café à des injecteurs potentiels, pour ne pas qu'ils se droguent dans ses toilettes. Il n'est pas contre la SCMR mais demande pourquoi elle a été installée dans une zone résidentielle. Cette salle a ajouté une nouvelle problématique à un deal de quartier qui existait déjà auparavant. Il félicite enfin les services de police tout en signalant qu'ils sont dépourvus de moyens. Quand un injecteur se pique, ils ne peuvent encombrer les commissariats. Il n'y a donc pas de solution.

Olivier ANDRÉ indique que l'ARS a d'ores et déjà et continuera à mobiliser les moyens nécessaires au renforcement du dispositif de maraude et d'accompagnement de Gaïa en interne, afin de prendre en charge les usagers sur le long terme. Par ailleurs, concernant la question du crack, certaines études sont en cours. La réflexion a été initiée avec différents partenaires, pour définir le cadre, les objectifs et les moyens de la prise en charge. Il souhaite que des propositions de dispositifs puissent bientôt être formulées à l'issue de ces travaux.

Delphine VILAIN souligne que l'ARS continuera d'accompagner l'expérimentation de la salle afin de trouver des réponses concertées. Pour ce qui est de la distribution du matériel de réduction des risques, depuis le mois de juin dernier, le dispositif « STEP EGO » permet aussi de distribuer les samedis du matériel d'injection et d'inhalation pour des personnes qui ne sont pas usagères de la salle. Il est par ailleurs prévu l'ouverture de ce dispositif le dimanche, dès 2018.

Elle rappelle le soutien de l'ARS en réponse aux besoins : un psychiatre est venu renforcer l'équipe, ainsi que des infirmiers et des assistants sociaux, pour que l'accompagnement s'inscrive dans un parcours de soins et d'accès aux droits. Les maraudes ont également été mises en place, sept jours sur sept, trois heures par jour.

Concernant les autres espaces de consommation supervisée, des réflexions sont en cours pour y apporter des solutions, tant pour l'inhalation que l'injection, à Paris et en dehors, comme en Seine Saint Denis. Pour ce qui est du crack, une étude exploratoire a notamment été initiée, visant à faire un état des lieux des usages et de la prise en charge.

Enfin, par rapport à l'hébergement, l'ARS continuera d'aborder cette question avec la MILDECA, qui est en lien avec la Direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (DRIHL). Des dispositifs comme « Un chez soi d'abord », ont été mis en place, pour les personnes à la rue souffrant de problèmes psychiatriques. Ces mesures s'inscrivent cependant dans la durée, qui peut sembler trop longue pour certains mais qui reste, néanmoins, nécessaire.

Alexandra CORDEBARD conclue en signalant l'ouverture d'une nouvelle période pendant laquelle elle s'engage à faire progresser ces questions. Des avancées, en termes de moyens, seront bientôt posées sur la table, durant les prochaines semaines. Elle propose aux présents de se réunir à nouveau en mars et s'engage à aller à la rencontre des habitants du X^e et des différents acteurs pour rapprocher les points de vue et mettre en œuvre des propositions concrètes, afin d'améliorer leur quotidien.

La séance est levée à 20 heures 30.